

**CONNAISSANCES**

- Une personne : L'identité juridique d'une personne est inscrite dans l'état civil et garantie par l'État.
- Un mineur : L'enfant vit sous l'autorité et la protection de ses responsables légaux.
- Une personne qui a des droits et des devoirs : L'enfant a des droits et des devoirs spécifiques.

**DEMARCHE**

C'est à partir d'exemples pris dans la vie quotidienne que l'on entre dans chacun des thèmes :

- l'étude d'un acte de naissance pour une réflexion sur l'identité,
- l'examen de situations dans lesquelles s'exerce l'autorité des parents ou des responsables légaux,
- l'examen de situations de conflit dont la résolution doit reposer sur le respect des règles et non sur la violence.

**CAPACITES & COMPETENCES**

Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue.

Connaître quelques notions juridiques de base.

Prendre conscience de son identité et de ses responsabilités, au collège et chez lui.

Connaître les principaux droits de l'Homme et du Citoyen, les droits de l'enfant.

Adopter une attitude responsable dans l'usage des technologies de l'information et de la communication (Protéger sa personne et ses données sur un blog).

**JE CONNAIS MA LECON**

Pourquoi l'identité est-elle le premier droit de chacun d'entre nous ?

Pourquoi les enfants sont-ils sous l'autorité des adultes ?

Quels sont les droits et les devoirs des enfants ?

**VOCABULAIRE**

Autorité parentale - état civil - filiation - patronyme - pseudonyme - responsabilité civile.